Les marques de l'énonciation dans les discours rapportés et les discours empruntés des romans sénégalais en langue wolof. Cas de *Doomi Golo* (édition de 2012) et de *Bàmmeelu Kocc Barma* de Boubacar Boris Diop, *Aawo bi* de Maam Yunus Jeŋ

Fatou GUEYE
fatou.gueye@ucad.edu.sn
Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

Abstract: An important literature is attached to the Wolof language. This one is not unknown. Wolof tales published in 1921 in Blaise Cendrars' Anthology of Negro, in Bàmmeelu Kocc Barma by Bubakar Bóris Jóob (2017), have been the subject of several publications on this literature. Some, especially of an ethnological nature, have made French-speaking readers discover the richness of Wolof literature and culture, while others have revealed the many facets of literary creation in this language. Unfortunately, literary works produced in this language have very rarely interested academic criticism. This article attempts to fill this gap by proposing to study the marks of enunciation in the reported discourses and speeches borrowed from the Romanesque production in the Wolof language.

Keywords: *pragmatic current, literary creation, borrowed speech, reported speech, enunciation, Wolof literature.*

Introduction

Le wolof est la principale langue nationale du Sénégal. Malgré ses variétés régionales, il est assez homogène pour servir de communication entre les différentes ethnies du pays. Son dynamisme fait qu'il a pratiquement supplanté le français dans les domaines qui lui sont réservés en tant que langue officielle. En plus des cercles religieux, il est utilisé dans l'administration, dans l'armée, dans les tribunaux, dans la presse et même dans certains milieux scolaires et universitaires. De son statut de langue nationale la plus utilisée, il passe à celui de langue véhiculaire adoptée par la grande majorité des sénégalais.

Une importante littérature lui est rattachée. Celle-ci n'est d'ailleurs pas méconnue. Des contes wolof publiés en 1921 dans l'*Anthologie nègre* de Blaise Cendrars, à *Bàmmeelu Kocc Barma* de Bubakar Bóris Jóob (2017), on a eu droit à plusieurs publications sur cette

BDD-A29343 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:45 UTC)

littérature. Les unes, à caractère ethnologique, ont fait découvrir aux lecteurs francophones la richesse de la littérature et de la culture wolof, les autres ont révélé les multiples facettes de la création littéraire dans cette langue. Malheureusement, les œuvres littéraires produites dans cette langue ont très rarement intéressé la critique universitaire. Le présent article tente de combler cette lacune en se proposant d'étudier les marques de l'énonciation dans les discours rapportés et les discours empruntés des récits en langue wolof. Il comprend ainsi deux grandes parties. La première porte sur le discours rapporté et est structurée autour des différentes formes de ce dernier : le discours rapporté direct, le discours rapporté indirect, le discours rapporté indirect libre et le discours rapporté indirect narrativisé. La seconde a comme objet d'étude le discours emprunté ; elle s'intéresse principalement aux différentes stratégies développées par le locuteur wolof pour citer.

1. Problématique

La critique littéraire dite classique, qui a succédé à l'âge de la rhétorique (période allant d'Aristote à la fin du XVIIIème siècle), avait pour seule préoccupation l'étude de l'œuvre littéraire en rapport d'une part avec la biographie de l'auteur et d'autre part avec l'histoire sociopolitique pour ou contre laquelle l'écrivain s'est engagé ou a pris une position de neutralité. Comme on le constate donc, ses références étaient extratextuelles, l'œuvre littéraire n'y était pas genre discursif. Ceci n'est arrivé qu'avec l'avènement des courants pragmatiques au prix de trois refus. Refus de faire de l'entrée sociologique ou thématique un critère d'entrée dans l'œuvre ; refus de s'appuyer sur l'arbitraire des signes comme le préconise l'approche structurale d'inspiration saussurienne ; refus de rechercher la source du texte ou dans la conscience de l'écrivain ou dans celle d'une classe sociale, comme le suggère la psychocritique. La présente étude s'inscrit dans cette perspective, elle voit le sens, entre autres, dans les rapports entre les protagonistes du discours, et leurs différentes attitudes vis-à-vis de leurs propres discours. En d'autres termes, elle appréhende le texte comme une entité indissociable de la situation d'énonciation (le *je-ici-maintenant* du langage) et des circonstances de la production de l'œuvre.

Ainsi, le discours rapporté, une des manifestations de l'hétérogénéité énonciative, n'est pas dans cette étude une simple question de syntaxe. Plus qu'un simple mode de représentation, dans une énonciation, des propos attribués à des sources distinctes, il correspond à une attitude de l'énonciateur du discours rapportant vis-à-vis du discours rapporté. C'est ce que nous voulons démontrer en en proposant une approche énonciative. Cette option théorico-méthodologique nous fait entrevoir deux grands types de discours par lesquels un énonciateur intègre dans son propre discours un autre discours tenu par un autre énonciateur ou par lui-même : le discours rapporté et le discours emprunté. Le présent article est structuré autour de ces deux grands axes. Il sera question d'observer les différentes positions de l'énonciateur par rapport à l'énoncé qu'il rapporte ou emprunte. Le corpus sera emprunté à la production romanesque en langue wolof et plus précisément à deux de ses plus belles plumes, Bubakar Bóris Jóob (auteur de *Doomi Golo* et *Bàmmeelu Kocc Barma***)** et à Maam Yunus Jeŋ (auteure de *Aawo bi*).

2. Le discours rapporté

Un discours comporte du discours rapporté quand son auteur intègre dans ce discours un autre discours dit par un autre locuteur ou par lui-même. Ce qui fait distinguer le discours rapportant et le discours rapporté qu'il accueille et qui ne doit pas être compris comme un simple procédé que le locuteur utiliserait à son gré, il est assujetti, comme le

BDD-A29343 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:45 UTC)

reconnaît Dominique Maingueneau, à des problèmes de genre de discours et de positionnement (2009 : 49). Le locuteur du discours rapportant est généralement différent de celui du discours rapporté. Ils peuvent, cependant, être une seule et même personne, comme c'est le cas dans les énoncés suivants :

« Gisuma la waaye dégg naa la nga naan ci sa xel : - Maam Ngiraan de, xanaa ba muy bind téere bii, àndul woon ak sagoom. Ku jóg kay ba ne dangay nettali, tee ngaa jaraat ci li nga fi jot a teewe rekk. Waaye di waaraate subaak ngoon ! Loolu lu mu ci ? » (Jóob, 2012 : 42)	« Je ne t'ai pas vu, mais je t'ai entendu murmurer : - Je crois que Mame Nguirane n'était pas lucide lorsqu'il rédigeait cet ouvrage. Celui qui prend l'initiative de raconter devrait s'en tenir à ce qu'il a vécu en témoin. Mais passer son temps à prêcher matin et soir ! Quel est le rapport ? »

Ici, on voit que le discours rapporté est prêté à son auteur par l'auteur du discours rapportant. (cf. …*nga naan ci sa xel* « …te dire à toi-même »). Nous avons donc le même locuteur, mais malgré tout, on constate qu'il y a un discours qui rapporte et un discours qui est rapporté. Car, nous n'avons ni le même énoncé, ni le même acte d'énonciation (du fait que quelqu'un a dit quelque chose dans des circonstances autres que la situation présente), ni le même énonciateur (le locuteur du discours rapportant ne prend pas en charge les propos qu'il prête à l'énonciateur du discours rapporté).

La même remarque peut être tenue dans l'énoncé ci-dessous où les deux locuteurs sont identiques :

« Ma ni ci sama xel : « Su Kinne bàyyee liggéeyam bii, fan lay jële lu mu dunde ? » » (Jóob, 2012 : 78)	« Je me suis dis : Si Kiné abandonnait son travail-ci, d'où pourrait-elle trouver de quoi vivre ? »

Là également, bien que nous ayons le même locuteur (c'est la même personne qui rapporte son propre discours), nous notons l'existence de deux actes d'énonciation différents.

2.1. Le discours rapporté direct

Considérant l'énoncé suivant :

« Ba muy wax loolu, Ndeela moom nee na yoww, dellu cab liggéeyam di daw ay. Waaye loolu terewut jigéen ja di wax, di wax rekk naa : « Wallaay, bu saa doom ja dikkee fii, dinga ma aal saa kër gii. Dina la wacc, indi sa moroom muy wéy ci saa waaw, di dégg saa ndigal. Dina indi moos ku jubook nun, ndax, liy dëgg mooy, garab, ku bañ doom ya doo ko suuxat muy naat » ». (Jeŋ, 1999 : 7-8)	« Quand elle tenait ses propos, Ndella, restée coite, s'était remise à son travail, évitant toute querelle. Mais cela n'empêcha pas la dame de continuer à parler : « Je le jure, tu quitteras mon domicile à l'arrivée de mon fils. Il te répudiera, pour te remplacer par une autre qui m'obéira et sera sous mon autorité. Il amènera une dame qui sera en bonne entente avec nous ; en vérité, qui déteste les fruits d'un arbre ne fera rien qui puisse préserver la vie de cet arbre » ».

On peut faire les constations suivantes qui en font un discours rapporté direct :

- le locuteur rapporte les paroles authentiques d'un personnage ;

BDD-A29343 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:45 UTC)

- le caractère authentique de ces paroles est matérialisé par des guillemets ;
- ces paroles, qui dépendent d'un verbe introducteur dont elles sont en régime direct, ne comportent pas de transposition de pronom ;
- les paroles rapportées sont séparées des paroles qui les rapportent par une pause symbolisée par deux points.

Le discours direct opère, pour sa matérialisation, deux types de rupture : une rupture de situation d'énonciation et une rupture syntaxique.

2.1.1. La rupture de situation d'énonciation

Si nous prenons l'énoncé ci-dessus de Maam Yunus Jeŋ, nous constatons que les déictiques spatiaux fii « ici », - kër gii « - maison-ci », les déictiques personnels ma « me », la « te », sa « ton, ta », saa (sama) «mon, ma », le déictique dina + verbe (utilisé pour exprimer un futur par rapport au jour où la locutrice du discours rapporté parlait) du discours rapporté renvoient à la situation d'énonciation dudit discours et non pas à celle du discours rapportant. Ces deux situations sont distinctes : pour accéder à la situation du discours rapporté, le locuteur-narrateur est obligé de rompre le fil de la narration, créant ainsi une rupture. Cette rupture de situation entraîne souvent une rupture d'énonciateur, c'est-à-dire de voix. En effet, deux voix sont entendues : celle du discours rapportant et celle du discours rapporté.

Situation du discours rapportant avec ses propres coordonnées (je, ici, maintenant)	**Rupture**	**Situation du discours rapporté avec ses propres coordonnées (je, ici, maintenant)**
Fil de la narration	Rupture	Accueil du discours rapporté
(la voix du locuteur-narrateur)	Rupture	(la voix du locuteur des propos rapportés)

En résumé, chacun des propos, le propos qui rapporte et celui qui est rapporté, garde son autonomie énonciative.

2.1.2. La rupture syntaxique

Le mode du discours direct fait apparaître une structure de juxtaposition : les deux discours (le rapportant et le rapporté) sont juxtaposés. Le discours rapportant comporte un verbe de parole, comme c'est le cas dans l'énoncé précédent de Maam Yunus Jeŋ où la locutrice s'est servie du verbe d'expression *naa*, une variante de *ne* ~ *nee* « dire » pour introduire le discours rapporté. Celui-ci est entre guillemets et précédé de deux points, pour marquer la frontière entre les deux discours. En d'autres termes, la syntaxe du discours rapportant s'est arrêtée pour accueillir celle du discours rapporté.

Discours rapportant	**Rupture**	**Discours rapporté**
Syntaxe de la narration du discours qui rapporte	Rupture	Accueil de la syntaxe de la narration du discours rapporté

En résumé, chacun des propos, le propos qui rapporte et celui qui est rapporté, garde son autonomie syntaxique.

BDD-A29343 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:45 UTC)

2.2. Le discours rapporté indirect

Considérant l'énoncé suivant :

« […]. Seede li daal benn la. Waa gox bi nee ñu ku jaambure nga te am fullaak faayda […] ». (Jóob, 2012 : 12)	« […] Vraiment, le témoignage est le même. Tous les habitants de la localité soutiennent que vous êtes discret, sérieux et déterminé […] »

On relève les caractéristiques suivantes qui en font un discours indirect :

- le locuteur ne rapporte pas textuellement les paroles des habitants de la localité, il transmet l'information sans reproduire sa formulation réelle et exacte;
- les paroles rapportées (ku jaambure nga te am fullaak faayda) sont en régime direct du verbe introducteur *nee* (dire) ;
- les paroles rapportées ne sont pas séparées des paroles qui les rapportent par une pause.

Le discours rapporté indirect opère, pour sa matérialisation, deux types d'inclusion : une inclusion dans la voix de l'énonciateur du discours rapportant et une inclusion syntaxique.

2.2.1. L'inclusion dans la voix de l'énonciateur

Le discours rapporté indirect n'interrompt pas le discours rapportant : il se laisse prendre en charge par lui. La conséquence en est que qu'on entend qu'une seule voix, celle du locuteur-narrateur. La voix de l'énonciateur du discours rapporté s'efface totalement. Il y a donc une inclusion et non pas une rupture. C'est ce que l'on constate dans l'énoncé précédent de Bubakar Bóris Jóob où le discours rapporté se met à l'énonciation du discours rapportant, ce qui fait qu'il est dépouillé de son propre système énonciatif et donc de tous les éléments déictiques et affectifs qui lui sont associés. Le propos rapporté est dans une construction de dépendance énonciative : il n'est pas marqué par une rupture énonciative.

2.2.2. L'inclusion syntaxique

Le discours rapporté n'est plus juxtaposé au discours rapportant, comme c'est le cas dans le discours rapporté direct. Ici, le discours rapporté suit le verbe de parole et prend la forme d'une proposition subordonnée complétive.

Toujours dans l'énoncé précédent de Bubakar Bóris Jóob, l'on peut remarquer que le fil de la narration n'est pas interrompu et que le discours rapporté s'est adapté au discours rapportant. Autrement dit, le propos rapporté est formulé dans une construction syntaxique qui lui fait perdre son indépendance syntaxique.

2.3. Le discours rapporté indirect libre

Du point de vue stylistique, le recours au discours indirect libre dans la production romanesque remonte à l'école naturaliste, car il semble répondre au souci d'impartialité des écrivains de cette école. C'est un procédé couramment utilisé dans la production littéraire wolof où il semble avoir pour vocation de rapprocher le code écrit et le code oral dans la mesure où les paroles rapportées ne sont plus citées mais intégrées dans le fil de la narration. C'est le cas dans l'énoncé suivant où les paroles sont rapportées sans que le locuteur-narrateur s'interpose entre le locuteur des paroles rapportées et le monde créé.

BDD-A29343 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:45 UTC)

« Mu ni leen damay xareji, saay-saay yi teg loxo sama Maam ci àllu Tundijoor bi laay songi. Ñoom it ñu fexe ba xamal ko li leen dal. Gawar gi ne leen sama Maam de, lii mënu koo të, xaarleen ma laaj ko. Am lu mu sëgg wax ci suuf, ku ci nekk yëg ni làmmiñ wu bees tàq di saxaatee ci sa gémmiñ, nga tàmbalee wax, doonte sax xamoo dara ci li ngay wax. Coow li ne kurr ! Seetal rekk, Njéeme, ku muuma juróom-ñaari at, xéy di dégg sa baat ! Xam nga loolu… » (Jóob, 2012 : 80)	« Il leur a dit, je vais combattre, ce sont les pauvres types qui ont arrêté mon grand-père dans la forêt de Toundidior que je vais attaquer. Eux aussi ont trouvé l'occasion de lui dire ce qui leur est arrivé. Le cavalier leur a dit que cela ne pouvait pas être un obstacle pour son grand-père et qu'il allait lui demander ce qu'il en était. Il s'est abaissé et a dit quelque chose à voix basse, chacun s'est alors senti pousser une nouvelle langue pour commencer à parler, même s'ils ne comprenaient rien à ce qu'ils disaient. Le bavardage s'est imposé ! Regarde, Ndiémé, muette sept ans durant, a commencé à entendre sa voix ! Tu sais, cela… »

On voit ainsi que le discours rapporté, bien que l'étant de manière indirecte, conserve les procédés expressifs propres au style direct, notamment les repères sémantiques tels que *xam nga*… « tu sais ».

2.4. Le discours rapporté indirect narrativisé

Dans ce type de procédé, le locuteur indique brièvement ce qui s'est passé sans vouloir rapporter réellement les paroles tenues. C'est pourquoi, il choisit d'intégrer totalement les paroles rapportées dans la narration en supprimant la reprise indirecte. L'énoncé ci-dessous en est une parfaite illustration :

« Alkaati yi dañma laaj sama karne wér-gi-yaram, may nakk-nakkal, tirbinaal tëjlu ma juróom-benni weer. Kaso Tëngéey ba laa fekk ay téerey wolof yu soxna su ñuy wax Aram Faal bind, ma fexe ba jàngal leen sama bopp. Ca njalbéen ga, dama doon wéttalikoo njàng moomu rekk, wànte dem naa ba gis njariñ li, yëf yi ëpp ma doole, ma gën cee farlu. Noonu laa sóoboo ci mbir mi. » (Jóob, 2012 : 79)	« Les policiers m'ont demandé de leur présenter ma carte de santé, je me mets à tergiverser, le tribunal a alors requis une peine de six mois contre moi. C'est à la prison de Rufisque que j'ai trouvé des ouvrages en langue wolof d'une dame du nom d'Arame Fall, j'ai tout fait pour les lire moi-même. Au début, je le faisais pour passer le temps, mais j'ai fini par découvrir l'intérêt qu'il y a à les lire, j'ai alors décidé à m'y pencher davantage. C'est comme cela j'ai pris goût à la chose. »

Comme on peut le constater, on ne peut pas dire avec exactitude quelles ont été les paroles échangées entre les policiers et la narratrice-énonciatrice. Celles-ci ont été complètement dissoutes dans le récit.

3. Le discours emprunté

Dans la littérature wolof, le discours emprunté a une visée fondamentalement persuasive. En effet, dans ce type de discours, on cherche surtout à illustrer ou à appuyer un raisonnement. Pour ce faire, nous avons relevé deux procédés couramment utilisés dans la production en langue wolof : l'emprunt et l'allusion. L'énonciateur qui utilise ces deux

BDD-A29343 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:45 UTC)

procédés est théoriquement extérieur au contenu de la parole qu'il emprunte : il ne semble pas s'y intéresser. Mais en se servant comme argument d'autorité de repères moraux ou sociaux admis par la communauté wolof, sa communauté, il prend en charge, énonciativement parlant, ledit contenu. C'est ce que nous allons voir dans les lignes suivantes.

3.1. L'emprunt

Il s'agit ici de citations empruntées à un auteur ou à un texte précis et qui viennent souvent à l'appui d'un argument. Cet auteur doit être connu, crédible et accepté par ceux-là qu'on veut persuader. C'est le cas du texte suivant emprunté au poète wolof Serigne Moussa Ka et plus précisément au poème dans lequel il célèbre, par le verbe poétique, Mame Sokhna Diarra Bousso, une personnalité marquante de la confrérie des mourides parce que, entre autres, mère de son fondateur :

« Ndax mas ngaa jàng taalif bi Sëriñ Musaa Ka jagleel Maam Soxna Jaara Buso ? Nii la koy sànnee : Xerawluleen, nu sant Soxna Jaara Ngir moo nu may lu tax nu samp i daara Buleen ma tanqamlu, buleen ma tanqal Buleen nëxal ndoxum ki leen di tanqal Cellantuleen te ubbi seeni nopp Ak seeni xol, ma ubbi seeni bopp Te génne seen waŋaani xol, te taataan » (Jóob, 2012 : 22)	« As-tu déjà lu le poème que Serigne Moussa Ka a fait sur Mame Diarra Bousso ? C'est comme cela qu'il le déclame : Purifiez-vous pour que nous remerciions Sokhna Diarra Car c'est elle qui nous a offert ce qui nous a permis d'installer des daara Ne me faites pas la sourde oreille, ne m'importunez pas Ne troublez pas l'eau de celui qui vous en offre Calmez-vous et ouvrez les oreilles Et le cœur, je vous ouvre la tête Et purifie votre cœur pour un recueil d'informations (sur cette dame) ».

L'image positive, construite avec le champ lexical de la pureté, donnée de la dame, favorise l'adhésion à l'appel fait par le poète aux destinataires : accepter ce qui va être dit de Mame Sokhna Diarra Bousso.

3.2. L'allusion

Dans ce mode, le discours emprunté apparaît comme une allusion à la vie et à la culture des Wolof, et plus particulièrement aux valeurs, que le destinataire des propos est censé avoir intégrées, pour persuader ce dernier. Dans notre corpus, la référence à ces valeurs passe par l'évocation de la parole proverbiale, le conte, la chanson traditionnelle et la reprise, dans le cadre d'une conversation, de propos d'autrui (y compris de propos anonymes relevant de pratiques ou vérités admises par la communauté wolof).

3.2.1. La parole proverbiale

La citation de proverbes et de dictons (léebu en wolof) est fréquente dans les trois romans du corpus. Cela peut se comprendre si l'on sait que ces proverbes et dictons résument le bon sens et la réflexion profonde chez les Wolof qui en usent beaucoup pour illustrer leurs discours. Les locuteurs des romans du corpus les utilisent différemment. Par exemple, le proverbe qui est cité peut ne pas être repris textuellement, mais reformulé, comme c'est le cas dans l'énoncé suivant où l'énonciateur a reformulé le proverbe très connu des Wolof sénégalais, « Cin bu naree neex su baxee xeeñ » (Quand un mets promet

BDD-A29343 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:45 UTC)

d'être délicieux, on le sait à l'odeur qu'il exhale pendant la cuisson ~ Un bon mets s'annonce à la cuisson).

« *Kafe bu naree neex su baxee xeeñ*. Man mii xam naa ci dara ndax amul lu ma dàqal xetu kaasu kafeg njël. […] » (Jóob, 2017 : 11)	« Un bon café annonce la couleur par l'odeur qu'il dégage dès que l'eau bout. Moi, j'en sais quelque chose car il n'y a pas de meilleur que l'odeur de la tasse de café de l'aube. […] ».

C'est à peu près ce que l'on a dans l'exemple suivant où l'énonciateur use de la comparaison. Pour lui, l'écrivain ne partage pas toutes les informations dont il dispose. Il en garde jalousement quelques-unes, comme le ferait le singe par rapport à ses biens. Le proverbe wolof qui a inspiré l'énonciateur est ainsi formulé : « Alalu golo : ca lex ba » (Les biens du singe à la joue = Le singe garde jalousement ses biens ~ On garde ses biens près de soi pour y veiller).

« Nit ki, rawatina bindkat bi, ak li muy dëkkee tanqal askan wi yépp, fàww mu am lees waxul, maanaam ay baat yu mu log, ni goloy loge alalam ci lex bi, ne moo lank, kenn la ci dul sédd. Ana doomu-aadama bu sañ ni amul dara lu muy nëbb ? » (Jóob, 2017 : 155)	« L'individu, à plus forte raison l'écrivain, malgré qu'il passe tout son temps à partager avec les autres, il lui arrive de ne pas tout dire. Autrement dit, il garde pour lui des choses comme le singe prend soin de ses biens, refusant d'en donner à qui que ce soit. Quel est l'individu qui ose dire qu'il n'a rien à cacher ? »

3.2.2. Le conte

Chez les Wolof, le conte n'est pas un simple récit imaginatif relatant des faits merveilleux. C'est une forme orale très prisée jouant le rôle de critique et de régulateur social. Certains locuteurs-personnages des romans du corpus, qui exhortent à l'amour, à la probité morale et aux valeurs cardinales de la société traditionnelle, l'utilisent comme tremplin pour faire passer leurs messages avec toute la transparence et l'objectivité requises. C'est le cas dans l'énoncé suivant :

« […]. Soo ko seetee bu baax, xelu nit ci boppam mooy bàmmeelu Dëgg. Dinga teewe dara sax, dégg ci rajo bi benn waa ju dëgër fit di ko nettalee neneen, ngaànd caak moom. Moo tax Wolof Njaay, su benn waay jógee fale, ne: - *Amoon na fi.* Li mu koy jëkk a laaj mooy: - *Ndax ba mu amee yaa fekke?* Xam nga daldi na ko tanc fu xat fu ko caaxaan dul gene, ne ko: - Waxal lu la neex, waaye kenn du la gëm feek tegoo sunuy loxo ay firnde yu wóor. Kon Badu, fexeel ba bul fàtte lii: jëfi tey, léebi ëllëg. […] » (Jóob, 2012: 28-29)	« […]. Si on y voit de très près, c'est l'esprit de l'Homme lui-même qui est la tombe de la vérité. Nous pouvons assister au déroulement d'un fait, puis entendre à la radio un téméraire, en parler autrement et nous joindre à lui. C'est pourquoi quand quelqu'un vient voir Wolof Ndiaye et lui dit : - Il s'y était passé. Ce qu'il lui demande en premier c'est : - Est-ce que tu en étais témoin ? Tu vois qu'il l'a entraîné sur un terrain d'où il lui sera difficile de sortir, en lui disant : - Dis ce que tu veux, mais personne ne te croira tant que tu n'auras pas mis entre nos mains des preuves concrètes. Donc, Badou, fais tout pour ne jamais

BDD-A29343 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:45 UTC)

	oublier ceci : les faits d'aujourd'hui seront les objets des contes de demain. […] ».

On le voit, l'auteur, par l'évocation de la disposition d'esprit qui doit habiter le conteur, met l'accent sur l'objectivité et la neutralité qui s'imposent au narrateur de faits : on attend de lui des preuves concrètes.

3.2.3. La chanson traditionnelle

Les Wolof accordent une place importante à la chanson qui accompagne pratiquement toutes les manifestations de leur vie. Dans cette société, elle est régulièrement utilisée pour inculquer à l'individu des vertus morales et sociales. C'est sans doute la raison principale qui fait que certains personnages des romans du corpus en usent pour obtenir l'adhésion de leur allocutaires, comme ci-dessous :

« […] - Lu tax nga bëgg a tudde sa kilib boobu *Kumba Kàngaado* ? - Loolooy liñ naan laaj nga mbott geenam. Daf ma ñëwe noonu rekk. Gis nga, Pay, nun fentaakon yi, li nuy bind dafa nuy faral a doxe ginnaaw. Du dinga ubbi léeg-léeg sa rajo dégg kuy woy *Gintee cereek ndawal*! / *Gintee ku la ko ñamal*? Xam nga kooku, doo sonal sa bopp di ko laaj lu loolu tekki! Lan mooy *Taajabóon*, Njéeme? Ndax yow xam nga lu *Mbalañfaŋŋ* tekki? - *Mbalañfaŋŋ*…? - Mbër yu bare daan nañ ko fi bàkkoo, du… ? Ak *Tàggu naa mbaar Njaay /Tàggootuma mbaar mbaar Njaay* ? Moom daal, mel na ni li am solo mooy na dégg-dégg bi neex ba meññ kumpa ci xol yeek xel yi. Ñaari kàddu yooyu, Kumba Kàngadoo, dañ maa neex doŋŋ… - Te foogoo ne réew muy wax te xamul li muy wax lan la tekki xel mi neexul ? - Xanaa yow nga sañ cee yegg. » (Jóob, 2017: 185-186)	« […] – Pourquoi veux-tu que ton clip porte le nom *Coumba Kangado* ? - C'est comme si tu demandais à la grenouille sa queue. L'idée m'est venue comme ca. Tu vois, Paye, nous créateurs, ce que nous écrivons nous vient souvent du dehors. N'est-ce pas qu'il t'arrive d'allumer ta radio et d'entendre quelqu'un chanter Ginte couscous à la viande !/Gintee qui t'en a fait goûter ? Tu sais que celui-là tu ne perdras pas ton temps à lui demander ce que cela signifie ! Que signifie *Taajabóon*, Ndiémé ? Est-ce que toi, tu sais ce que signifie *Mbalañfaŋŋ* ? - *Mbalañfaŋŋ*… ? - N'est-ce pas que beaucoup de lutteurs l'utilisaient en chantant leurs hauts faits… ? De même temps que *J'ai demandé l'autorisation de case des circoncis/Je n'ai plus demandé l'autorisation de la case des circoncis.* Ce qui semble importer c'est la qualité du son qui doit éveiller la discrétion dans les cœurs et les esprits. Ces deux mots, *Coumba Kangado*, me plaisent tout simplement… - Et ne crois-tu pas qu'un peuple qui s'exprime et qui ne sait pas ce que signifie ce qu'il dit, est tout simplement malade ? - (Heureusement) que tu aies, toi, le courage de le dire. ».

Il nous faut comprendre par cette évocation aux chansons traditionnelles wolof, que l'auteur nous exhorte à nous y intéresser pour comprendre non seulement leur fondement social et idéologique, mais aussi et surtout ce qu'elles peuvent renfermer comme sagesse.

BDD-A29343 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:45 UTC)

3.2.4. La reprise de propos d'autrui dans une conversation

Il arrive que la narration intègre des conversations et qu'à l'intérieur de celles-ci un énonciateur reprenne des propos d'autrui. Dans les romans de notre corpus, les propos repris dans ce cadre sont souvent ceux de la communauté. C'est le cas dans l'échange suivant :

« Ku nekk di bàkku, naan : - Maa nga fa woon, bés booba kay, soo ma gisoon xam ne maay jàmbaar, aa, cam ! Am ku ne: - Waaw góor, diw! *Kéwél du tëb, doom ja bëtt*! Sa maam diw, jàmbaar dëgg la woon! Su ñu takkaan xare, daawu ca ñaaw ndax daawul des ginnaaw ! Keneen ne : - *Gàcce ngaalaama* ! Nga geestu, fu ne nga xool fa, say bët duñu dajeek benn Doomu-Aadama. Fekk na du dara lu dul ngelaw lu jóg, lemmi ay kàddu, suy lenn ci jaww ji ba noppi ne mes. » (Jóob, 2012 : 27)	« Chacun se glorifiait, disant : - J'y étais ce jour-là, si tu m'avais vu, tu aurais su combien je suis brave, ah, merveilleux ! Quelqu'un dit : - Jamais le déshonneur ! Tu te retournes, tu regardes partout, tes yeux ne rencontrent aucune personne. Il se trouve que ce n'est rien d'autre que du vent qui s'élève, dépliant des paroles, les déverser dans le firmament pour ensuite disparaître complètement. »

Les paroles (« *Kéwél du tëb, doom ja bëtt!* » « *Gàcce ngaalaama* ! ») formulées sous le mode exclamatif et citées dans la conversation sont anonymes et appartiennent à la communauté wolof. Elles font partie des valeurs que toute personne qui se réclame de la communauté doit intégrer.

Conclusion

L'étude a mis en évidence l'importance donnée par les romans en langue wolof au discours rapporté, c'est-à-dire aux différentes stratégies par lesquelles on peut rapporter le propos et la parole énonciative d'un énonciateur. Ces stratégies vont des trois classiques (discours direct, discours indirect, discours indirect libre) à celles moins connues et dont certaines paraissent relever des normes africaines de la narration, et plus particulièrement de celle des textes en langue wolof. Il s'agit plus précisément des discours cités sous le mode de l'allusion, allusion faite à des valeurs incarnées par la Tradition. On voit ainsi que les romanciers de notre étude ont tendance, pour enrichir leur création, à exploiter toutes les ressources orales de la forme romanesque qui, d'une part expriment en condensé la sagesse populaire et d'autre part font bon ménage avec la polyphonie du discours : chants traditionnels, proverbes et dictons, contes, mais aussi des dialogues. Dans toutes ces stratégies du discours rapporté et du discours emprunté, on a noté l'omniprésence du sujet-énonciateur et son attitude vis-à-vis de ces formes de discours, ce qui démontre la présence de l'énonciation dans lesdites formes.

Bibliographie

ADAM, J.-M., (1994), *Le texte narratif : traité d'analyse pragmatique et textuelle*, Paris, Nathan.
ADAM, J.-M., (2006), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.

BDD-A29343 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:45 UTC)

AUSTIN, J.L., (1970), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.
AUTHIER-REVUZ, J., (1978), « Les formes du discours rapporté », en *DRLAV*, n° 17, p.1-87.
BAYLON, C. et FABRE, P., (1973), *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Nathan.
CHARAUDEAU, P., (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
CISSE, M., (2010), « L'énonciation rapportée dans les récits écrits en langue wolof : entre rupture et inclusion syntaxico-énonciatives », en *Ethiopiques*, n° 85, p. 113-134.
DUCROT, O., (1978), « Structuralisme, énonciation et sémantique », en *Poétiques*, n° 33, p. 107-128.
JÓOB, B. B., (2012), *Doomi Golo*, Dakar, Editions Papyrus Afrique.
JÓOB, B. B., (2017), *Bàmmeelu Kocc Barma*, Dakar, Editions EJO.
JEŋ M. Y., (1999), *Aawo bi*, *muulug ñaareel*, 2ème édition, Dakar, OSAD.
KERBRAT-ORECCHIONI, C., (1980), *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
MAINGUENEAU, D., (1996), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.
MAINGUENEAU, D., (1981), *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
NDAW, S. A., (2002), *Taaral ak ladab ci làmmiñu wolof*, Dakar, OSAD.
ROSIER, F., (1999), *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Paris-Bruxelles, Duculot.

BDD-A29343 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:45 UTC)